

La faune et l'agriculture s'accordent dans de D'Autray

 Pierre Bellemare
Publié le 31 octobre 2015

 Partager 0  Tweet 1  G+ 0

 Commenter  Envoyer à un ami  Imprimer



Publié le 30 octobre 2015

Voici ce à quoi ressemble le cours d'eau Lavigne après les travaux de restauration.

[gracieuseté](#)

Restauration du cours d'eau Lavigne

Intéressant projet. Le cours d'eau Lavigne à Saint-Ignace-de-Loyola possède un air de jeunesse depuis quelques semaines. Des travaux réalisés depuis le mois d'août dernier par le comité ZIP (zone d'intervention prioritaire) du lac Saint-Pierre et la MRC de D'Autray en ont permis la restauration sur plus de cinq kilomètres.

Les aménagements ont été réalisés grâce à l'appui du programme interactions communautaires, de la MRC de D'Autray, du ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs du Québec et de l'UPA de Lanaudière avec la collaboration des 15 agriculteurs. Parmi ces derniers, le comité ZIP souligne l'implication de Désiré Chevalier, Michel Chevalier et Gilles Bergeron qui ont contribué personnellement à la réalisation des travaux.

Projet

Les travaux ont d'abord consisté au retrait des sédiments accumulés dans le lit du cours d'eau et à l'adoucissement de la pente des berges. En parallèle, 26 ponceaux ont été remplacés ou remplacés et plus de 40 sorties de fossé agricole ont été nettoyées.

Une bande riveraine variant entre 3 et 5 mètres a également été établie sur l'ensemble du cours d'eau.

La plantation de plusieurs milliers d'arbustes et d'une centaine de kilogrammes de semences d'herbacées contribuera à stabiliser et protéger les berges.

Enfin, dès que les récoltes seront complétées, l'importante charge de sédiments retirée du cours d'eau sera étendue sur les terres adjacentes. Ce qui mettra fin au projet.

En plus de minimiser la perte des sols pour les agriculteurs, ces travaux importants ont permis de rétablir la libre circulation de l'eau et du poisson.

En outre, ces aménagements vont améliorer la qualité et la superficie des habitats disponibles pour les oiseaux et les poissons, et plus particulièrement pour les frayeurs hâtifs tels que la perchaude.

Dans le contexte du moratoire sur la pêche à la perchaude au lac Saint-Pierre, la restauration de sites favorables à la reproduction, à l'alevinage et à la croissance de cette espèce est devenue prioritaire.

Comme tous les cours d'eau aménagés par l'équipe du comité ZIP, ce cours d'eau fera l'objet d'un suivi régulier suivant la réalisation des travaux. **P.B.**